Festivals de musique électronique : le Maire interpelle le Préfet de Police

Le week-end des 14 et 15 mai, un festival de musique électronique a causé de nombreuses nuisances sonores pour les riverains. Une situation inacceptable qui a amené Monsieur le Maire, Quentin Gesell, et cinq de ses collègues élus des villes voisines à écrire au Préfet de Police.

Après deux festivals qui se sont tenus en septembre dernier et un troisième en décembre 2021, un nouveau festival de musique électronique s'est déroulé le week-end des 14 et 15 mai, dans le périmètre aéroportuaire de l'aéroport du Bourget.

Nuisances sonores, problèmes de sécurité, incivilités, ces événements perturbent régulièrement la vie des riverains. « Notre crainte est que ce site devienne un repère de la musique électronique, que nous ayons une multiplication de ces événements sur la plateforme aéroportuaire », a expliqué Quentin Gesell dans la matinale de BFM Paris Île-de-France le mercredi 18 mai dernier. En plus des différentes nuisances sonores de jour comme de nuit, les incivilités entraînent une mobilisation supplémentaire des services des différentes villes situées aux alentours des sites.

De ce fait, Monsieur le Maire, accompagné des maires du Bourget, du Blanc-Mesnil, de Bonneuil-en-France et de Garges-lès-Gonesse, ainsi que du sénateur Thierry Meignen, n'ont pas attendu que la situation se répète et ont pris les devants en écrivant un courrier au préfet de police, Monsieur Didier Lallement. « Lors des différentes réunions de la commission de sécurité de cet événement, les élus locaux ont fait part à plusieurs reprises de leurs inquiétudes liées aux nuisances sonores d'un tel événement.
Un sujet qui n'a pas été pris en compte, ni par vos services, ni par l'organisateur de l'événement », ont précisé les élus dans leur courrier.

Ils demandent également à Monsieur le Préfet « de prendre toutes les mesures nécessaires pour empêcher la tenue d'événements similaires dans le périmètre [des] villes, et notamment ceux annoncés pour les week-ends des 26 et 27 août et des 16 et 17 septembre prochains ».

Le Maire est maintenant dans l'attente d'une réponse du Préfet, en espérant que celle-ci soit positive pour le bien-être des riverains des villes voisines de l'aéroport du Bourget.